

**Compte-rendu de la séance plénière du mardi 28 mars 2005**  
**Ecole primaire, 109, avenue Parmentier**

**Président de séance :**

Jean-Marie Barrault, adjoint au Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement chargé de la voirie, des parcs et jardins, et des Conseils de quartier

**Elus municipaux:**

Hervé Morel et Maité Errecart adjoints au Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement chargés des Conseils de Quartier.

Danièle Hoffman-Rispal, députée de la 6<sup>ème</sup> circonscription de Paris

**Conseillers de quartier:**

Colette Albrecht, Alain Balestan, Pascal Biehler, Nicolas Bigot, Silvie Belkilani, Antoine Bougault, Frédérique Bourdon, Dominique Bourse, Pierre Chassagne, Marc Claramunt, Anne Dupuis, Monique Feldstein, José-Luis Fuentes, Mohammed Hamrouni, Patrice Issartelle, Claudie Jolinet, Michèle Jacquet-Egg, Alice Le Roy, Hamilton Lopes dos Santos, Marie-Josée Louergli, Muriel Loubet, Bénédicte Régnier, Jacqueline Riquier, Eric Schnell, Laurent Schwartz, Anna Maria Swierkosz, Elisabeth Thomas, Michel Vion

**Services de la ville :**

Alain Boulanger, Service Aménagement et Grands projets, Direction de la Voirie et des Déplacements

Laure Berthinier, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie du 11<sup>ème</sup>

Pierre Vergnes, Responsable de l'urbanisme et des actions de proximité à la Mairie du 11<sup>ème</sup>

Christophe Ferreira et Victor Bentolila, Coordinateurs des Conseils de quartier

**Ordre du jour**

**I/ Plan de déplacement de Paris : Propositions du Conseil de quartier et débat**

**II/ Aménagement de la placette Jean-Pierre Timbaud**

**III/ Initiatives en cours du Conseil de quartier**

**IV/ Budget**

**V/ Renouvellement du bureau**

. . .

M. Jean-Marie Barrault, adjoint au Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement chargé de la voirie, des parcs et jardins, et des Conseils de quartier, ouvre la séance à 19h10 et souhaite la bienvenue aux habitants.

Il propose de commencer la séance par l'aménagement de la placette Jean-Pierre Timbaud.

M. Biehler, secrétaire de bureau du Conseil de quartier, remercie l'ensemble des personnes qui sont venues participer à cette réunion plénière. Il souligne que le Conseil de quartier est désormais composé de nouveaux conseillers de quartier et d'anciens conseillers qui ont souhaité être renouvelés. Il propose que chaque conseiller de quartier se présente afin de faire connaissance.

Il explique qu'il est actuellement secrétaire de bureau du Conseil de quartier et qu'il est devenu conseiller de quartier lors du tirage au sort de novembre 2002.

Au cours de ces trois dernières années, certains conseillers de quartier ont participé régulièrement aux réunions et aux commissions, d'autres ont rejoint le Conseil de quartier plus récemment et d'autres ont renoncé par manque de temps ou parce qu'ils se sont éloignés. « Trois ans d'existence, c'est à la fois beaucoup pour apprécier et faire évoluer le mode de fonctionnement du Conseil de quartier mais c'est encore peu à l'échelle du temps pour voir des projets se concrétiser. » L'un des premiers objectifs du Conseil de quartier est d'associer les habitants aux choix et aux décisions qui les concernent dans la vie de tous les jours.

Sur les projets, les habitants étaient, auparavant, essentiellement consultés sous la forme d'enquêtes publiques. Il lui semble qu'aujourd'hui, les habitants, et notamment les Conseils de quartier, ont la possibilité d'intervenir au début du projet et au cours de sa réalisation. Il explique que toutes les propositions du Conseil de quartier ne seront pas forcément retenues et que la concertation demande des exigences. Dans le cadre de la concertation, le Conseil de quartier doit ainsi élaborer un véritable travail technique. M. Biehler ajoute qu'en contrepartie, les techniciens de la Ville comme les élus doivent faire preuve d'une transparence et d'une clarté dans les échanges.

Depuis trois ans, le Conseil de quartier Belleville / Saint Maur a participé à plusieurs projets de la municipalité : le PLU, le contrat local de propreté, le gymnase de l'Orillon, la Maison des Métallos, le Mobilien 96, la Place Léon Blum... Le Conseil de quartier a également participé à la réalisation du journal des Conseils de quartier, dont le numéro 2 devrait bientôt sortir, et à l'organisation de divers événements sur le quartier, notamment la fête du quartier Fontaine-au-Roi. Le Conseil de quartier a beaucoup travaillé avec les élus, les services de la ville, les associations du quartier.

M. Biehler explique que le Conseil de quartier avait aussi d'autres objectifs pour ce quartier populaire et multiculturel. Il souligne qu'une grande partie de la population du quartier reste à l'écart d'un logement convenable, d'un travail, d'une intégration dans le quartier. Le Conseil de quartier a rapidement souhaité la création d'une commission sur les thèmes de l'exclusion et de la solidarité même s'il n'a pas les moyens de se substituer aux nombreuses associations et aux pouvoirs publics. En revanche, le Conseil de quartier doit pouvoir s'impliquer comme relais et interpellier les institutions sur certains problèmes. La question des Sans Domicile Fixe n'est pas nouvelle mais elle semble s'intensifier dans les villes. Les acteurs locaux, associations, Conseils de quartier, habitants et pouvoirs publics, doivent réfléchir ensemble sur cette question.

Il souligne enfin que les réunions plénières sont un moment d'échange et de convivialité entre les habitants. Les réunions plénières sont l'occasion d'aborder des questions techniques qui sont le résultat du travail des commissions.

A tour de rôle, les conseillers de quartier titulaires et suppléants se présentent.

## **I/ Aménagement de la placette Jean-Pierre Timbaud**

M. Boulanger, Chargé de mission au Service Aménagement et Grands projets de la Direction de la Voirie et des Déplacements, explique que l'aménagement du parvis de la Maison des Métallos (la placette Jean-Pierre Timbaud) s'inscrit dans le traitement de la ligne de bus 96 qui fait partie du programme du Mobilien. Ce programme a pour objectif d'améliorer la performance de certaines lignes de bus.

Il souligne qu'un diagnostic a été réalisé en collaboration avec la RATP. La ligne 96, qui va de la Porte des Lilas à la gare Montparnasse, présente des tronçons particulièrement difficiles à franchir. La rive droite était marquée par deux points très noirs : le passage dans la rue de Sévigné et des Francs-bourgeois (3<sup>ème</sup> arrondissement) et la rue Oberkampf entre l'avenue de la République et les boulevards de Belleville et de Ménilmontant.

Différents scénarios avaient été imaginés et discutés avec les habitants du 11<sup>ème</sup> arrondissement, notamment à la Maison des Métallos. Une modification du schéma de circulation a donc été envisagée pour le bus mais aussi pour la circulation générale. Dans le sens montant, le bus prendra la rue Oberkampf jusqu'aux boulevards de Belleville et de Ménilmontant. Dans le sens descendant, le bus prendra le boulevard de Belleville puis tournera dans la rue Jean-Pierre Timbaud pour rejoindre la partie de la rue qu'il utilise déjà aujourd'hui.

Cette option va provoquer une modification des sens de circulation. La rue Oberkampf sera donc mise à sens unique ce qui offre plus de souplesse pour le stationnement des livraisons et pour les arrêts des véhicules et permet d'élargir un peu les trottoirs de chaque côté pour donner plus de confort aux piétons.

M. Boulanger ajoute que le carrefour avenue de la République / avenue Parmentier sera réaménagé afin de faciliter la traversée pour les piétons. Le carrefour Belleville / Ménilmontant le sera également.

Le sens de circulation de la rue Jean-Pierre Timbaud va être inversé entre l'avenue de la République et le boulevard de Belleville et mis à sens unique depuis le boulevard de Belleville jusqu'à l'avenue de la République. Ces modifications de sens de circulation seront accompagnées de dispositifs pour tranquilliser la circulation sur la rue Jean-Pierre Timbaud afin que le bus circule. Il s'agit de dissuader le transit par la rue sans empêcher la desserte des riverains et des commerçants. L'aménagement de verrous, c'est-à-dire de passages interdits à toute circulation sauf aux bus, taxis et vélos, est donc prévu. Il y en aura un au niveau de la placette Jean-Pierre Timbaud et un autre entre la rue de Nemours et l'avenue de la République.

M. Boulanger décrit la placette Jean-Pierre Timbaud et constate notamment l'envahissement de celle-ci par le stationnement des deux-roues. Loin d'être en mauvais état, ce terre-plein mérite d'être valorisé. Le bus prendra la rue Jean-Pierre Timbaud pour aller vers le centre de Paris. Les voitures seront invitées à prendre la rue des Trois Couronnes puis la rue des Trois Bornes. L'objectif de l'aménagement de la placette est de traiter cet espace comme un plateau à priorité piétonne. Depuis la façade des immeubles jusqu'à la chaussée de la rue des Trois Couronnes, l'espace sera traité en un vaste parvis sans dénivelé ou presque. Le revêtement sera composé de pavés en granit.

Le bus ayant changé d'itinéraire, il a fallu créer de nouveaux arrêts, notamment devant la Maison des Métallos, à l'extrémité du terre-plein. De nouveaux arbres vont être plantés (4 à l'extrémité du terre-plein et 9 sur la partie du trottoir de la Maison des Métallos) et trois retirés ou transplantés afin de permettre aux pompiers d'accéder à la Maison des Métallos par la rue des Trois Couronnes. La chaussée sera de 4m de large et accueillera la circulation du

bus dans le sens descendant et des vélos dans les deux sens. La statue, la fontaine Wallace ainsi que la place de stationnement « handicapé » (GIG-GIC) seront conservées. Les cabines téléphoniques seront réimplantées de manière plus discrète. Le long de la chaussée de la rue des Trois Couronnes seront implantés deux espaces pour le stationnement des deux-roues. Deux zones de livraison sont également prévues à chaque extrémité de la placette.

M. Boulanger explique que les arbres qui vont être plantés sont des polonia. Sur le trottoir, il fallait des arbres fastigiés qui se développent plus en hauteur. Le choix s'est donc porté sur le charme fastigié.

Concernant le calendrier, l'ensemble des travaux lié au programme du Mobilien 96 a été voté au Conseil de Paris du mois de février 2006. Le début des travaux sur la rue Jean-Pierre Timbaud est prévu en juin 2006 pour une fin des travaux en septembre / octobre 2006. Les travaux sur le parvis de la Maison des Métallos seront réalisés une fois que la réhabilitation de cette dernière aura eu lieu. Les travaux de la placette sont donc prévus pour l'été 2007 avec une durée de 3 ou 4 mois de travaux.

### *Débat :*

M. Biehler demande pourquoi le sens de la rue Moret a été inversé et si ce changement va avoir une incidence sur la circulation de la rue Oberkampf.

Une habitante de la rue Fontaine-au-Roi demande s'il y a des études d'impact faites concernant le flux du trafic et son augmentation sur les rues des Trois Couronnes et des Trois Bornes. Elle s'interroge également sur le stationnement illicite des voitures et ses conséquences sur la circulation des piétons autour des écoles et des crèches.

Un habitant demande si un revêtement spécial a été prévu pour les cyclistes au niveau de la placette de la Maison des Métallos.

M. Claramunt, Conseiller de quartier, souhaite avoir plus de détails sur la pointe de la placette et si le panneau publicitaire va enfin disparaître. Il souligne que la nouvelle rangée d'arbres prévue sur le trottoir de la Maison des Métallos ne va pas pouvoir se développer convenablement et gênera la progression de ceux existants compte tenu de la largeur de la chaussée et du passage du bus. Il suggère de supprimer ces arbres afin de favoriser le développement des arbres existants.

M. Biehler demande si ces nouveaux arbres ne vont pas assombrir le passage et cacher la Maison des Métallos.

Mme Loubet, Conseillère de quartier, souligne que le projet favorise la circulation des vélos et du bus. Elle demande par conséquent ce qu'il en est des voitures et de leurs stationnements. Elle souhaite également obtenir des informations sur le montant du budget investi pour cette démarche très cosmétique qu'elle ne trouve pas liée à la fluidité des déplacements.

Mme Egg, Conseillère de quartier, demande s'il y a une cohérence entre les pavés retenus comme revêtement pour la placette et le matériau retenu pour le passage de la Maison des Métallos. Il est important qu'il y ait une continuité et cohérence avec le projet architectural de la Maison des Métallos.

Elle demande aussi s'il va y avoir une réflexion autour du matériel urbain. Elle ajoute qu'elle est personnellement plutôt favorable à une augmentation du côté piétonnier et du nombre des arbres car le quartier manque d'espaces verts et de promenade.

M. Bougault, Conseiller de quartier, demande si le couloir de bus prévu sur le boulevard de Belleville ne va pas provoquer des embouteillages, notamment les jours de marché, le mardi et le vendredi. Il évoque également le tronçon entre la rue de Nemours et l'avenue de la République, totalement réservé aux bus, et demande si des places de livraison sont prévues pour les commerces sur celui-ci. Concernant la partie de la rue Jean-Pierre Timbaud réservée aux piétons, il espère qu'il sera possible aux riverains de stationner temporairement à côté de chez eux.

M. Vion, Conseiller de quartier, rappelle que la rue de Ménilmontant est uniquement montante pour les voitures et demande par conséquent quel itinéraire est prévu pour venir du 20<sup>ème</sup> dans le quartier. Il souligne que les commerçants de la rue Oberkampf, entre le boulevard Richard Lenoir et l'avenue de la République, ont des craintes par rapport à la requalification de la rue.

Une habitante (placette Jean-Pierre Timbaud) s'interroge par rapport à la plantation d'arbres sur le trottoir de la Maison des Métallos. La pièce principale de son appartement donne effectivement du même côté et elle craint que ces arbres diminuent la luminosité de cette pièce. Elle demande également combien de places de vélos sont prévues sur la placette et rue Moret par rapport au nombre de vélos garés anarchiquement actuellement.

M. Tramonti, membre du Comité des Métallos, souligne que les pompiers ont demandé à accéder à la Maison des Métallos par le centre de la place et qu'une statue a été installée à cet endroit en 2004. Il demande donc de quel côté la statue va être déplacée.

### ***Réponses :***

M. Boulanger revient sur le schéma de circulation global. Il rappelle qu'en plus de la rue Jean-Pierre Timbaud et de la rue Oberkampf, deux voies sont inversées, la rue de Nemours et la rue Moret. Concernant la rue Moret, cette proposition a pour objectif de faciliter l'accès à la rue Jean-Pierre Timbaud.

La rue de Ménilmontant est mise à sens unique dans le sens sortant de Paris. L'afflux de véhicule ne sera donc pas le même qu'aujourd'hui au niveau du carrefour Belleville-Ménilmontant. Pour venir vers le centre de Paris, la circulation de la rue Ménilmontant va se reporter sur la rue de Belleville et sur l'avenue Gambetta. La rue de la Fontaine-au-Roi aura un peu plus de circulation ainsi que la rue des Trois Couronnes et des Trois Bornes dans une moindre mesure. Par contre, la rue Jean-Pierre Timbaud et la rue Oberkampf verront leur circulation diminuer. La circulation des véhicules sera aussi favorisée, en particulier sur la rue Oberkampf.

Concernant le revêtement de la placette, il explique qu'il n'y a pas un revêtement spécifique prévu pour les cyclistes. Il ajoute qu'il ne s'agit pas de pavés parisiens traditionnels particulièrement inconfortables pour les vélos mais de pavés bien plats en granit avec une certaine rugosité. M. Boulanger explique qu'il va se rapprocher de l'architecte de la Maison des Métallos concernant la cohérence du revêtement. Il souligne que sur le domaine viaire, la Ville de Paris privilégie les matériaux robustes et facilement remplaçables ce qui limite le choix.

Il constate qu'au niveau des arbres, les avis divergent. Il souligne que les arbres du côté façade de la Maison des Métallos ne sont pas nombreux et espacés. Il ajoute que ces types d'arbres ne se développent pas en volume et ne vont pas générer beaucoup d'ombre. Enfin, il semble que l'espace entre les rangées d'arbres soit suffisant pour laisser passer les bus.

M. Boulanger explique que le stationnement des voitures sur la rue Jean-Pierre Timbaud n'est pas aux normes « pompier ». Les pompiers demandent une largeur de 4m entre deux files de stationnement pour que les camions puissent stationner et pouvoir hisser la grande échelle.

Au niveau du stationnement en général, la Mairie de Paris est en négociation avec les bailleurs sociaux pour obtenir une baisse des tarifs des places de parking dans les immeubles de logements sociaux.

M. Boulanger souligne que le mobilier urbain va aussi être modifié. Les cabines téléphoniques vont être remplacées par de nouveaux modèles. Le choix au niveau de l'abribus est limité. Il existe deux modèles sur Paris mais c'est le modèle « Foster », plus esthétique, qui tend à se développer.

Il évoque la statue installée sur la placette. Beaucoup souhaitent que cette œuvre soit supprimée. Il explique qu'il n'a pas d'avis sur la question et que c'est à la Mairie d'arrondissement de se prononcer sur ce sujet.

La desserte et le stationnement des riverains sont davantage prévus le long de la rue des Trois Couronnes. L'aménagement de la placette a pour objectif de traiter cet espace comme étant prioritaire aux piétons. Il considère cet espace comme un vaste trottoir facilement praticable pour les personnes valides et moins valides. La place GIG-GIC et les places de livraisons permettent une certaine souplesse pour les riverains pour des chargements. Concernant le nombre d'emplacements deux-roues le long de la placette, il devrait y avoir plus de places qu'actuellement. Il y aura un grand espace de stationnement vélo à l'entrée du terre-plein et deux grandes zones pour les deux-roues motorisés.

M. Boulanger explique que les modifications du schéma général de circulation n'auront pas un impact important sur la circulation des véhicules particuliers. Les bus sont un moyen de transport privilégié pour les personnes âgées car ils sont plus accessibles que le métro. Il est donc nécessaire d'assurer une attractivité des bus pour cette population en les rendant plus accessibles.

M. Boulanger évoque les couloirs de bus sur le boulevard de Belleville. Actuellement, lors des marchés, les camions se garent à gauche ; il y a une file de circulation au milieu, une file de stationnement puis une piste cyclable avec un petit séparateur. La piste cyclable et la file de stationnement vont être supprimées et remplacées par un couloir de bus protégé.

Mme Deléarde, Conseillère de quartier suppléante, demande comment le bus va tourner du boulevard de Belleville dans la rue Jean-Pierre Timbaud car elle craint que le bus bloque le carrefour.

M. Boulanger répond que le bus aura une phase propre. A un moment donné, le boulevard de Belleville, dans les deux sens, et la rue des Trois Couronnes seront au feu rouge et le bus sera le seul à avoir le feu vert. Il traversera le carrefour d'un seul coup car il aura aussi le feu vert au milieu du carrefour.

Il ajoute qu'il est prévu d'enlever le panneau publicitaire situé sur la placette Jean-Pierre Timbaud..

L'aménagement entre l'impasse de la Baleine et la rue Moret se poursuit dans la rue Jean-Pierre Timbaud en direction du boulevard de Belleville. Il est prévu un petit triangle qui permet de canaliser les véhicules vers la rue des Trois Couronnes. Il précise que la circulation sera limitée à 15 km/h comme pour une aire piétonne.

M. Boulanger explique que le budget prévu pour la rue Jean-Pierre Timbaud avoisine les 2 millions d'euros. Pour la ligne 96, sur toute la rive droite, le budget sera de 14 millions d'euros. Le programme est co-financé par le Conseil général, le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), le Conseil régional et l'Etat.

M. Vion demande quel est l'intérêt de changer le sens de la rue Moret.

M. Boulanger répond qu'il lui avait été transmis le souhait de tranquilliser la circulation sur cette rue. L'inversion de cette rue permet d'améliorer le carrefour de la placette et la desserte de la rue Jean-Pierre Timbaud. Il ajoute que le sens de cette rue peut être conservé.

M. Vion explique qu'il y a des immeubles dans le haut de la rue Oberkamf, entre la rue Moret et le boulevard. Les habitants de ces immeubles vont devoir passer par République et remonter toute la rue.

Un habitant demande si quelque chose a été prévu au niveau de la rue Vaucouleurs et de la rue Jean-Pierre Timbaud, croisement qui est à l'origine de beaucoup d'accidents.

M. Boulanger souligne que les aménagements prévus semblent y répondre sans pourtant installer un feu tricolore. La suppression d'un sens de circulation diminue les risques sur ce carrefour. Le passage entre la rue des Trois Couronnes et la rue Jean-Pierre Timbaud sera également à sens unique.

M. Morel, adjoint au Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement chargé des Conseils de quartier, revient sur la question des commerçants en bas de la rue Oberkampf. Il explique qu'il y a eu beaucoup de discussions et de réunions avec eux et qu'un bon équilibre a été trouvé. Sur les arbres, il explique qu'il est plutôt opposé à cette deuxième rangée et qu'il faudrait demander l'avis des techniciens des parcs et jardins de la Ville de Paris.

La sculpture métallique de la placette a été réalisée par un artisan du quartier et payée par des habitants et des associations du quartier. Elle a été mise en place à une époque où les habitants et les associations avaient leur place à la Maison des Métallos et la détruire serait un symbole fort du futur de la Maison des Métallos.

M. Barrault répond que la nouvelle rangée d'arbres prévue n'est pas une initiative du Maire. Des riverains ont en effet demandé une étude de faisabilité au cours des nombreuses réunions de concertation.

## **II/ Plan de déplacement de Paris : Propositions du Conseil de quartier et débat**

M. Biehler explique que le Conseil de quartier devait réfléchir autour de 5 thèmes. Une commission s'est réunie à plusieurs reprises. La contribution du Conseil de quartier n'est pas encore arrêtée et elle évoluera en fonction des nouvelles propositions.

M. Fuentes, Conseiller de quartier, souligne que la commission a essayé de réaliser une sorte de micro-trottoir afin de demander aux gens ce qu'ils pensaient des déplacements. L'expérience n'a pas été une réussite car ils ont remarqué que les gens ne portaient pas un regard critique sur les déplacements et la desserte du quartier. Par contre, ils ont pu montrer qu'il y avait un problème d'interactions entre les différents modes de circulation.

A partir des entretiens avec les habitants, la commission a travaillé autour des 5 thèmes proposés par la Mairie de Paris. Aujourd'hui l'objectif est que les personnes présentes apportent également leur contribution. M. Fuentes revient sur chacun des thèmes.

#### La qualité de l'air et la santé publique

Sur ce thème, il s'agissait principalement de travailler sur la question de la pollution en fonction de la gestion des déplacements. C'est une question très technique sur laquelle ils ont eu du mal à évaluer les besoins pour diminuer véritablement la pollution. Ils ont par contre souligné l'incidence des deux-roues motorisés sur la pollution de l'air mais également au niveau sonore. La commission souhaite que les propriétaires de véhicules soient mieux informés sur les niveaux de pollution afin de réguler la circulation.

#### L'accessibilité et la justice sociale

M. Fuentes explique que ce thème portait surtout sur la facilité d'utiliser tous les moyens de transport par toutes les personnes. La commission a proposé qu'un ticket soit valable au moins 1h30 afin de pouvoir prendre différents modes de transport pendant ce laps de temps. Elle a d'ailleurs remarqué que cette proposition était une initiative en cours au niveau parisien.

Ce nouveau ticket proposé pourrait également permettre une meilleure liaison entre Paris et la banlieue. Ces trajets demandent en effet souvent plusieurs changements et l'utilisation de plusieurs modes de transport.

La commission a proposé d'améliorer l'accessibilité des stations de métro pour les personnes à mobilité réduite. Ils ont souligné un problème au niveau de la fréquence des bus, notamment pour les lignes 46 et 56.

La commission propose également d'élargir les trottoirs pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, notamment rue Oberkampf et rue du Faubourg du Temple. M. Fuentes évoque aussi l'encombrement des trottoirs qui rend difficile le cheminement des personnes à mobilité réduite.

En conclusion, M. Fuentes souligne un manque de civisme général, surtout par rapport au partage du domaine viaire. La commission propose d'organiser un débat, peut-être lors d'une prochaine séance plénière, avec la présence de la Préfecture.

M. Biehler explique que la commission a abordé la possibilité de trouver des emplacements pour les deux-roues dans les immeubles ou dans des locaux commerciaux actuellement vides. Il ajoute qu'il va y avoir de plus en plus de deux-roues et que les emplacements créés sont rapidement occupés. Il aborde la question des pistes cyclables et propose notamment de mettre en place des voies transversales. Il revient sur les actes d'incivisme et le peu de répression dont ces actes font l'objet en France par rapport à d'autres pays.

Une des autres propositions est d'accroître la vitalité économique du quartier. Les membres de la commission s'interrogent notamment sur l'opportunité d'un réaménagement de la rue Moret et souhaitent que les livraisons de marchandises soient facilitées. Il est nécessaire que les aires de livraison soient respectées et qu'elles soient également correctement aménagées ou placées au bon endroit.

#### ***Débat :***

M. Lahoud, animateur de l'Espace Info-énergie, explique qu'un trajet sur deux représente moins de 3 km et qu'un trajet sur trois fait moins d'1 km. Il ajoute qu'au niveau local, il n'y a

pas d'industries, de centrales de production d'électricité, et que le transport prend donc une grande part dans la pollution.

Une habitante se réjouit d'avoir entendu parler de stations de taxi dans le quartier et souhaiterait que soit aménagée une station au niveau du métro Couronne. Elle demande comment les habitants peuvent faire des suggestions.

M. Biehler répond que rien n'a été fixé en terme d'aménagement et qu'il s'agit seulement de faire des propositions dans le cadre du PDP. Ces propositions seront ensuite transmises à la Mairie de Paris et examinées. Il invite la personne à participer à la commission.

M. Barrault explique que le Maire a écrit à M. Denis Baupin afin que soit étudiée l'implantation d'une station de taxi dans ce quartier.

Mme Egg souhaite qu'un travail soit réalisé sur la rue du faubourg du Temple. Cette rue a une importante fréquentation piétonne et de nombreux commerces. Elle souligne que les trottoirs de cette rue sont souvent encombrés.

Mme Le Roy, Conseillère de quartier, évoque les nombreux parents qui l'ont sollicitée pour savoir comment faire des propositions et aborde la question de la dépose des enfants devant les écoles de la rue Saint Maur. Elle souligne également qu'il y a un problème de livraison le matin sur l'avenue Parmentier, entre la rue de la Fontaine-au-Roi et la rue des Trois Bornes, notamment avec la livraison du Leader Price alors que, dans le même temps, se fait la dépose des enfants aux écoles du 109 et du 111, avenue Parmentier. Ces différents éléments posent un problème de sécurité. Elle ajoute que la largeur des trottoirs de la rue des Trois Bornes, entre la Cité des Trois Bornes et l'avenue Parmentier, est insuffisante. Concernant les taxis, elle ne pense pas que la création d'une station de taxi soit suffisante et qu'il faut aussi faire venir les taxis dans le quartier.

M. Barrault répond que des réunions sont régulièrement organisées avec les représentants des taxis et la Préfecture de Police afin de décider de l'implantation des stations de taxi.

Mme Le Roy souligne que la pollution sonore est un enjeu important qui a aussi un effet sur la santé. Elle est à l'origine de problèmes de santé lourds chez les personnes habitant à proximité de rues bruyantes ou du périphérique. Elle propose que soit ralentie la vitesse des véhicules pour diminuer de manière conséquente le bruit.

M. Biehler explique qu'un point spécial a été fait sur les deux-roues dans la contribution du Conseil de quartier. Ce dernier a signalé les nuisances sonores que pouvait engendrer ce mode de locomotion.

Mme Egg signale que le Conseil de quartier est le meilleur endroit pour faire remonter tous les problèmes concrets évoqués. Chaque année, il est possible de faire des propositions à la Mairie dans le cadre des investissements localisés.

M. Biehler ajoute que le Conseil de quartier a un budget d'investissement et qu'il peut participer à des travaux. C'est une manière de faire avancer les choses et de participer symboliquement et financièrement à un projet.

Une habitante explique qu'elle habite au 85, rue de la Fontaine-au-Roi et qu'en face, il y a une friche. Elle aimerait donc qu'un jardin partagé soit réalisé sur ce terrain qui appartient à un bailleur social.

M. Biehler répond qu'ils avaient envisagé cette éventualité. Il fait appel à des personnes volontaires car la création d'un tel jardin doit passer par la création d'une association. Il souligne qu'il existe d'autres friches dans le quartier.

Mme Egg rappelle que dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme), le Conseil de quartier avait demandé l'installation de jardinières et la végétalisation de certains murs. Le Conseil de quartier a retravaillé sur la question des jardinières avec la Régie de quartier. Ils ont ainsi fait des propositions. Elle informe que ce projet va enfin se réaliser et que 4 jardinières seront implantées dans le quartier. Ces jardinières seront financées sur le budget d'investissement du Conseil de quartier. L'entretien des jardinières sera fait par un membre de la Régie de quartier qui a été jardinier.

Concernant la végétalisation, elle informe que celle-ci a commencé à l'angle des rues de la Fontaine-au-Roi et Saint Maur puisque les grillages ont été placés et des plantes installées. Elle ajoute qu'il y aura aussi un mur végétalisé rue Jules Verne.

M. Biehler annonce qu'il y a une réunion de restitution du PDP le 25 avril 2006 à la Mairie du XIème arrondissement en présence de M. Denis Baupin et du Maire du XIème arrondissement.

M. Balestan, Conseiller de quartier, estime que la pollution de l'air n'est pas assez soulignée dans le document. Il ajoute que celle-ci est principalement le fait de la circulation et qu'elle peut être mesurée à partir de la différence de température entre Paris et la Petite Couronne. En diminuant le nombre de voies dans Paris, la municipalité provoque une augmentation des temps de trajet, causée par les embouteillages, et donc de la pollution. Tout en diminuant les voies dans Paris, il propose de faire un véritable travail de prévention. Il ajoute que le réseau de transport est déjà très développé dans Paris et que son amélioration n'est pas forcément la bonne solution pour diminuer la circulation.

M. Tramonti estime qu'un Conseil de quartier a pour rôle de trouver des méthodes nouvelles et que prôner la répression contre les automobilistes incivils est trop simple.

M. Biehler répond qu'il n'est pas normal que des gens qui se garent en double file pour aller chez Mc Donald ou pour acheter des cigarettes ne soient pas verbalisés. Il estime que lorsque les règlements existent, il est nécessaire qu'ils soient appliqués.

### **III/ Initiatives en cours du Conseil de quartier**

#### **1) Commission Propreté – Environnement**

Mme Albrecht explique que la commission travaille en collaboration avec la Direction de la Propreté et de l'Environnement de la Ville de Paris (DPE). La commission essaye de rendre les rues plus propres mais elle tente aussi de faire un travail de prévention. Elle évoque en particulier l'organisation d'une exposition sur les crachats qui n'a malheureusement pas connu le succès escompté en partie à cause du manque d'implication des Conseillers de quartier et des habitants.

Mme Albrecht ajoute que la commission mène un travail de sensibilisation des habitants sur le tri des déchets afin qu'ils adoptent une attitude plus citoyenne. Une visite du centre de tri de Nanterre a été organisée. La prochaine Semaine de la propreté portera très certainement sur ce sujet.

Mme Albrecht souligne que la commission va également relancer un travail sur la question des nuisances sonores, notamment concernant les rues Oberkampf, Houdin et de l'Orillon. Elle souhaiterait que les habitants concernés viennent rejoindre la commission. Elle explique qu'un travail de recherche a été mené sur la législation et les actions pouvant être menées. Elle termine en annonçant que la prochaine réunion de la commission Propreté – Environnement aura lieu le 6 avril à 18h30 au 6, rue Desargues.

## 2) Commission Sport (Gymnase de l'Orillon)

Mme Egg souligne que le projet est sur le point d'aboutir. Le gymnase de l'Orillon ouvrira ses portes le dimanche 9 avril 2006. Une journée portes ouvertes aura lieu le dimanche 15 avril 2006 et une inauguration officielle le mardi 3 mai 2006.

Mme Egg convie également les Conseillers de quartier et les habitants à une réunion de présentation le mercredi 5 avril 2006 à 19h au 20, rue Robert Houdin.

M. Barrault félicite le Conseil de quartier pour son travail sur ce projet.

## 3) Commission Communication – Culture

Mme Feldstein explique que la commission a organisé une fête le samedi 4 mars 2006 à l'occasion de la Chandeleur. Un quizz et des jeux pour les enfants ont animé cette fête, ainsi que des danses, des clowns et des musiciens. Beaucoup d'enfants et d'adolescents étaient présents. Elle regrette qu'il n'y ait pas eu plus de nouveaux Conseillers de quartier.

Mme Feldstein évoque également l'organisation par la commission d'un concours qui s'intitule « *Rêve ton quartier* ». Celui-ci concerne les écoles primaires du quartier et plus particulièrement les classes de CE2, CM1 et CM2. Il s'agit d'un concours d'arts plastiques. Un prix serait décerné par niveau de classe. La commission a demandé aux commerçants du quartier s'ils étaient d'accord pour exposer les œuvres réalisées par les enfants. Elle souligne que le prix serait certainement un spectacle.

La commission souhaiterait également mettre en place des relais de quartier afin de mieux diffuser les informations et mobiliser les habitants.

Mme Feldstein évoque le sujet du journal des Conseil de quartier qui aurait dû sortir fin février. Le numéro 2 est en attente car il y a des difficultés sur un article. Elle espère que le journal pourra être disponible le 15 avril et elle invite les Conseillers de quartier et les habitants à participer à sa distribution.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le mercredi 26 avril 2006 à 19h au 161, rue Saint Maur.

## 4) La fête du quartier Fontaine-au-Roi (samedi 3 juin 2006)

Cette fête aura lieu le samedi 3 juin 2006. Elle avait lieu depuis 10 ans rue Robert Houdin. Pour cette année, les organisateurs ont souhaité qu'elle touche l'ensemble du quartier avec plusieurs pôles, le square Jean Aicard, la placette Jean-Pierre Timbaud, devant l'Eglise Saint Joseph, la rue Fontaine-au-Roi et la rue Robert Houdin. Elle prendra la forme d'un grand pique-nique à midi puis il y aura des animations autour des pôles cités. Une parade puis un spectacle musical se tiendrait le soir placette Jean-Pierre Timbaud.

## 5) Solidarité

Mme Egg évoque enfin les travaux des autres Conseils de quartier sur les questions de solidarité et de précarité. Une réunion inter-Conseils de quartier a eu lieu sur le sujet. Elle fait un appel en direction des personnes qui souhaiteraient travailler sur ces questions.

M. Tramonti explique qu'il s'agit principalement de réfléchir à la mise en place d'un Espace sociale d'insertion. Pour l'instant, ce projet ne peut pas être mis en place car l'Etat ne peut pas financer celui-ci avant 2007. La commission inter-conseils de quartier va réfléchir aux actions concrètes pouvant être mises en œuvre rapidement.

## IV/ Budget

### *Budget de fonctionnement*

- Fête de quartier du samedi 3 juin 2006 – 1000 €  
Voté à la majorité (une abstention)
- Concours « *Rêve ton quartier* » - 1500 €  
Voté à la majorité (une abstention)

### *Budget d'investissement*

- Participation à l'achat de jardinières – 2000 €

Mme Egg explique que ces jardinières seront entretenues par les salariés de la Régie de quartier. Elle ajoute que le coût de ces jardinières serait environ de 4000 €. Certains Conseillers de quartier souhaitent qu'une plaque soit apposée sur ces jardinières afin de signifier la participation du Conseil de quartier.

Mise aux voix, cette participation est votée à l'unanimité.

- Achat d'un vidéo-projecteur – 1500 €  
Voté à l'unanimité

## V/ Renouvellement du bureau

M. Biehler explique qu'un premier bureau avait été désigné lors de la première séance plénière qui s'est tenue le 6 novembre 2002. Celui-ci a un peu changé depuis 2002. Il se réunit environ une fois par mois afin notamment d'établir l'ordre du jour des séances plénières, d'organiser le travail du Conseil de quartier et de coordonner l'ensemble des commissions.

Mme Errecart souligne que le bureau peut être élu jusqu'à la fin de la mandature ou seulement pour un an.

M. Biehler rappelle que le bureau était désigné pour un an jusqu'à maintenant car cela permettait de remédier à d'éventuelles démissions.

Elu pour un an, le nouveau bureau est composé des Conseillers de quartier suivants : Mme Albrecht, M. Balestan, M. Biehler, Mme Egg, Mme Feldstein, M. Hamrouni, Mme Loubet, Mme Louergli, M. Vion.

La séance est levée à 22h15.

## **Plan de déplacements de Paris**

La méthode retenue par la commission urbanisme et déplacements du CQBSM a comporté trois étapes.

- Une première expérience de micro-trottoir, avec les témoignages de passants dans les carrefours et axes principaux du quartier.
- Des discussions au sein de la commission à partir des thèmes proposés dans les documents de la Mairie de Paris.
- Un débat en réunion plénière le mardi 28 mars 2006 dont les points les plus importants ont été rajoutés à la fin du présent document.

Les réflexions ont pris en considération les modifications en cours concernant la transformation du bus 96 en bus mobilien, avec ses conséquences sur les chaussées, les trottoirs, le réaménagement des carrefours et la placette Jean Pierre Timbaud.

### **Micro-trottoir**

L'appréciation générale des passants consultés (habitants du quartier et personnes seulement de passage) sur les déplacements dans le quartier est qu'il s'agit d'un quartier très bien desservi par les transports en commun avec des axes de circulation relativement fluides.

Derrière cette satisfaction apparente, on constate un mécontentement qui porte sur la cohabitation entre les différents « usagers » et les différents moyens de transport eux-mêmes : 2 roues, voitures, bus, piétons, vélos, rollers.

Ces difficultés à faire cohabiter ces modes de déplacement nous conduiront certainement à organiser ultérieurement un débat portant sur le civisme, les droits et les devoirs de chacun des usagers et habitants. Celui-ci pourrait avoir lieu lors d'une prochaine plénière en présence de représentants de la Préfecture.

### **Les déplacements ont été débattus autour de 5 thèmes :**

#### **1. Qualité de l'air et Santé publique :**

Nous avons constaté que la pollution de l'air n'est pas un sujet spontanément abordé par les parisiens interrogés car il s'agit d'un sujet technique. Il apparaît parfois difficile d'établir la relation entre déplacement et pollution (en l'absence d'une information chiffrée du rapport pollution et intensité du trafic), même si beaucoup de parisiens qualifient de positive la réduction de circulation des véhicules dans Paris. Les principales questions qui sont posées :

- Qui effectue des contrôles de pollution ? On observe peu de contrôle de pollution des véhicules, en particulier certains 2 roues aux échappements trafiqués ou de vieilles camionnettes de livraison. Par contre on observe des pics apparents de pollution

lorsque un véhicule de livraison bloque la fluidité de la circulation et qu'aucun automobiliste n'arrête le moteur du véhicule (il ne semble pourtant pas que le redémarrage d'un véhicule moderne provoque une surconsommation). Les deux roues motorisées nécessitent aussi une vigilance particulière en termes de pollution de l'air et sonore.

- Qui contrôle l'incidence des émissions industrielles ? Il est difficile d'apprécier aussi les émissions domestiques par défaut d'isolation et surconsommation de chauffage.
- Propositions : Transparence et informations objectives sur le degré de pollution, études techniques des conséquences sur la santé des Parisiens, ainsi que l'intérêt réel des mesures comme la circulation alternée utilisée déjà depuis plusieurs années dans d'autres pays.

Il nous semble qu'une information sur la qualité de l'air accompagnée d'explications et d'une analyse plus claire qu'une simple échelle inciterait les Parisiens à moins utiliser leur véhicule lorsque les conditions météorologiques sont défavorables. Les médias par leur large diffusion pourraient être un relais à ces campagnes de recommandations.

L'amélioration des transports en commun devrait permettre une diminution de l'usage des véhicules privés mais sous-entend des dispositions que nous évoquerons dans les thèmes suivants.

## **2. Accessibilité et justice sociale :**

Une première proposition a été de la nécessité de concevoir un ticket combinant l'usage du métro et bus pour une durée minimum de 1h1/2 comme dans beaucoup de pays qui permettrait de faciliter les correspondances à l'échelle parisienne et de la région. Il semble que cette initiative a fait l'objet d'un vote récent de la région Ile de France.

- L'accessibilité des stations de Métro pour les personnes à mobilité réduite ou pour les personnes âgées, qui demain seront encore plus nombreuses, doit être améliorée et développée avec des aménagements spécifiques comme des rampes mécaniques.
- Le système d'information SIEL de la RATP est apprécié et doit être largement étendu avec une information accessible sur Internet en temps réel pour les usagers.
- Plus de bus 96 mobilien : le dimanche, à certaines heures d'affluences, le prolonger en soirée jusqu'à la gare Montparnasse.
- Jonction de certains bus avec des temps d'attente trop long (bus 46 et 56)
- Taxis difficilement accessibles, en particulier le soir à proximité de la rue Oberkampf, une station de taxis doit être intégrée lors du réaménagement du carrefour Parmentier

La circulation des personnes à mobilité réduite (PMR) est un sujet sensible dans le quartier, notamment en raison de l'état des trottoirs. Ceci vaut également pour les mères de famille avec poussette et enfants ainsi que pour l'ensemble des piétons. L'encombrement des trottoirs par des panneaux, 2 roues, rollers, cafés, casiers à journaux gratuits ou publicitaires voire des dépôts divers rend problématique les déplacements.

Les rues Fg du temple et Oberkampf en constituent les exemples les plus marquants de notre quartier.

Les pistes cyclables sont orientées Est/Ouest. Il serait bon d'assurer une coordination Nord/Sud entre elles.

L'initiative de vélos libres intéresse les habitants, son fonctionnement doit être précisé et assorti d'aménagements et pourquoi pas les étendre à des véhicules non polluants vélos électriques et 4 roues, électrique, avec des modes de locations à la journée.

### **3. Une ville plus belle et agréable :**

Le problème du civisme se révèle pleinement à travers le stationnement sauvage.

Dans nos propositions du PLU nous évoquons le problème du stationnement en particulier pour un meilleur usage à prix raisonnable des nombreux emplacements de parking non utilisés mais aussi d'emplacements pour les vélos plus sécurisés. Le stationnement en parking souterrain doit être encouragé grâce à une information des places disponibles sur les quartiers, avec des facilités pour les bailleurs et les locataires comme la durée des contrats, voire des incitations fiscales.

Nous proposons l'usage de locaux commerciaux vides qui pourraient servir de local pour les vélos à l'échelle d'un îlot, moyennement un abonnement permettant de désencombrer les trottoirs mais aussi de sécuriser les propriétaires de vélos des vols et détériorations. Les conditions de fonctionnement d'une telle structure reste à déterminer en fonction en tenant compte d'exemples pratiqués dans d'autres pays.

La signalisation des pistes cyclables (verticale et au sol) indispensable à leur visibilité et leur intégration dans la ville paraît insuffisante pour une cohabitation en sécurité entre cyclistes, piétons et voitures : souvent les piétons traversent ces pistes sans observer la circulation. On s'interroge aussi sur l'absolue nécessité apparente de maintenir ces pistes au niveau de la chaussée avec des séparateurs souvent peu respectés alors que les trottoirs sont suffisamment larges pour accueillir piétons et cycliste grâce à une signalisation au sol comme dans d'autres pays.

Certains utilisateurs des vélos et rollers demandent l'utilisation des couloirs de bus en sens inverse comme cela semble se pratiquer ailleurs, ce qui a été évoqué par certains techniciens de la voirie.

On est inquiet par l'aggravation de l'incivisme et du peu de répression aux infractions dans notre ville contrairement à d'autres grandes villes. Des campagnes d'information et de sensibilisation sur les dangers de ces infractions en raison de la vulnérabilité des piétons et des motards apparaissent indispensables.

On constate en effet un manque de respect des règles de stationnement, avec des arrêts en double file pour l'achat de pain, de cigarettes, devant les fast-food, (rue Oberkampf, endroits pourtant bien repérables). Autres infractions fréquentes comme l'usage de la voie de présélection pour dépasser, le franchissement des feux rouges, des demi-tours interdits, voire l'utilisation d'un sens interdit pour raccourci.

Les piétons aussi sont souvent peu respectueux des règles, traversant sans regarder hors des passages protégés, parfois déjà engagés sur la chaussée obligeant les véhicules à se déporter.

Nous recommandons :

- des aires de stationnement aux entrées de Paris tel que des parkings sécurisés, avec une offre de billet de transport forfaitaire,

- une amélioration de la sécurité des transports en commun en particulier pour les liaisons longues RER le soir
- des aides à la livraison d'achats rapides qui permettraient peut être des créations d'emploi afin que certains achats à Paris rime moins avec les contraintes de circulation, ou de pollution.

#### **4. Accroître la vitalité économique : commerces, tourisme**

Au niveau de l'arrondissement :

Certaines rues du quartier sont très fréquentées par les piétons en particulier le soir et sans toutefois le souhait qu'elles deviennent piétonnes, un élargissement d'un trottoir, pour exemple la rue Moret améliorerait la qualité de la rue moyennant le sacrifice de quelques places de stationnement.

Nous ne souhaitons pas en effet de rue exclusivement piétonne dans le quartier et nous n'avons pas eu de propositions dans ce sens, sans exclure toutefois des interruptions certains dimanches ou pour certaines occasions.

La vitalité des commerces de nos quartiers est un véritable problème avec de plus en plus de fermetures de locaux commerciaux, ces derniers restant vacants de nombreux mois, sont parfois transformés en habitation ou magasin de stockage pour grossiste et nous semble sensibles à des solutions qui faciliterait leur maintien :

- les livraisons doivent être facilitées avec une réglementation adaptée.
- pour améliorer le transport des marchandises il est essentiel que les aires de livraison soient respectées et correctement aménagées. Toutefois on constate des aires de livraison qui ne sont pas situées en regard d'un commerce, et des zones taxis non utilisées par les taxis (comme à l'angle de la rue Guillaume Bertrand et l'avenue de la République).

Dans le quartier on constate aussi un manque d'information ou de plan à disposition des touristes.

#### **5. Paris au cœur de l'agglomération :**

Bien que Paris intra-muros semble très bien desservi par les transport en commun, la banlieue l'est beaucoup moins. Un maillage trop large et un rythme de desserte trop long constituent des freins à leur utilisation.

Une des solutions proposée est le ticket métro/RER/bus avec une durée prolongée pour faciliter les correspondances et encourager leur utilisation.

Les garages en périphérie au tarif préférentiel sont cités comme indispensables dans l'objectif de réduire la circulation dans Paris même (exemple de Strasbourg).

#### **Réunion plénière du 28 mars 2006 :**

Nous avons organisé lors de la dernière réunion plénière une présentation débat concernant ce document qui nous a permis d'améliorer son contenu. Nous rajoutons sous forme de liste les propositions le plus remarquables évoquées lors du débat :

- Sécurité routière : les habitants du quartier signalent un problème de visibilité dans le carrefour rue de Vaucouleurs – Rue Jean-Pierre Timbaud qui provoque des nombreux accidents. Ce carrefour devrait être réétudié dans le cadre du bus Mobilien 96 et le changement de sens proposé pour la rue Moret.
- Pollution : l'espace INFO ENERGIE présent dans le quartier (Pavillon à la clé – 19bis rue de l'Orillon) propose des informations plus détaillées sur la pollution à une échelle locale et les possibilités de la réduire lors de nos déplacements.
- Station de taxis : une station de taxis à proximité du métro Couronnes est demandée.
- La rue du faubourg du Temple devrait faire l'objet d'une étude approfondie en termes de déplacements, largeurs de trottoirs et leur encombrement.
- La largeur du trottoir de la rue des trois bornes entre la cité de trois bornes et l'avenue Parmentier

La présentation du projet de réaménagement de la placette Jean-Pierre Timbaud dans le cadre des travaux du bus Mobilien 96 a fait aussi l'objet d'un débat. Les principales conclusions sont :

- La proposition de rajouter une rangée des arbres sur le trottoir face à la Maison des Métallos n'est pas bien reçue par les habitants car elle crée une zone d'ombre trop importante sur ces façades. Il est demandé de bien tenir compte de la taille des arbres existants, déjà bien développés. Il est proposé de consulter l'architecte de la rénovation de la Maison des Métallos pour améliorer la cohérence entre la place et en termes de revêtements de sol et de éclairage.
- Les habitants s'interrogent sur le nouvel emplacement des sculptures dans la place, y compris l'emblème des métallos posé récemment et qui devra être décalé pour assurer l'accessibilité des pompiers.
- Les habitants s'interrogent sur l'incidence du changement de sens de la rue Moret, principalement pour les habitants du haut de la rue Oberkampf.

## **Annexe 2 : Budget d'investissements localisés de la Mairie du 11<sup>ème</sup> De quoi s'agit-il ? Quel rôle le CQ peut-il jouer ?**

La Mairie de Paris est en train de préparer le budget 2007. C'est quelque chose de complexe.

D'autant que le fonctionnement lui-même est complexe, Paris étant à la fois département et commune, et la mairie centrale partageant certaines compétences avec les mairies d'arrondissement.

### **Comment se fait la préparation du budget ?**

Comme chaque année, en février mars, la Mairie de Paris demande aux mairies d'arrondissement - et donc pour nous à la mairie du 11<sup>ème</sup> - de **définir les priorités pour l'arrondissement qu'elle souhaite voir inscrites au budget d'investissement de la Ville de Paris pour l'année suivante.**

Ces **propositions** feront l'objet de discussions avec les services de la Mairie de Paris jusqu'en décembre et c'est le fruit de ces négociations qui sera inscrit dans le budget 2007. Seules les opérations qui auront été retenues seront financées et pourront donc voir le jour.

### **Qu'est-ce qui est concerné?**

**Cela concerne les équipements publics de proximité : les écoles, les crèches, la voirie, les équipements culturels, sportifs, les équipements publics (la Mairie), les espaces verts..., qu'il s'agisse de création, de restructurations de bâtiments, de gros travaux d'entretien ou d'amélioration du bâti.**

Mais cela ne concerne pas tout : ni les parkings, ni les voies de bus, ni les aménagements d'accessibilité pour les handicapés, ni les achats de terrain qui relèvent d'autres postes budgétaires.

**Cela s'inscrit dans la continuité** : les propositions 2007 viennent après les opérations qui ont été faites notamment et avant d'autres projets pour 2008 ou 2009.

**Cela concerne évidemment tout le 11<sup>ème</sup>**, et donc tous les quartiers, mais aussi tout Paris et c'est le Conseil de Paris qui vote le budget qui arbitrera entre les demandes.

### **Quel rôle peut jouer le CQ ?**

Nous sommes **sur le terrain** et nous **pouvons repérer des choses à faire**, par exemple dans telle école, dans telle rue, un éclairage ici, un trottoir là...

Et faire des propositions à la Mairie du 11<sup>ème</sup>. Si la Mairie les retient, elle pourra les faire figurer dans ses demandes à la Mairie de Paris qui les examinera....

**Faire « remonter » un certain nombre de demandes, cela relève du rôle des conseils de quartier.**

Cela suppose que les conseillers, les habitants prennent l'habitude d'exprimer des demandes. En sachant bien sûr que toutes nos propositions ne seront pas nécessairement reprises.

**A titre d'exemple** voici ce qui, pour notre quartier, a figuré dans les investissements localisés.

En 2006 : la restructuration du jardin de la crèche collective 16 rue Robert Houdin, la rénovation du gymnase Fontaine au Roi, la réfection du trottoir rue Vaucouleurs, l'aménagement du carrefour République/Servan.

En 2005 : la rénovation de la crèche 56 rue St Maur, la création du gymnase de l'Orillon.

Par ailleurs il y a d'autres possibilités de financements, sur d'autres postes, comme par exemple les aménagements pour faciliter l'accès des lieux publics aux handicapés.

Ou même sur le budget du conseil de quartier.

**Raison de plus pour vous, pour nous tous de nous exprimer sur ces questions. Et de faire des propositions.**